

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM

Numéro SIRET : **21220321000019**

POSTE COMPTABLE : **CFP de ROSTRENEN**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2019

Code INSEE 22321	COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM BUDGET COMMUNAL	BP 2019
-----------------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 705
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	173
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
722 852,00	1 245 055,00	384,91	768,98

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	957,63	614,00
2	Produit des impositions directes/population	364,79	342,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 030,27	771,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 021,18	255,00
5	Encours de dette/population	826,46	611,00
6	DGF/population	259,37	158,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,93%	43,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	128,22%	89,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	99,12%	33,10%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	80,22%	79,30%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 016 602,00	1 766 602,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 250 000,00

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 016 602,00	2 016 602,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 384 770,89	1 176 537,74

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	989 834,11	236 900,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 961 167,26

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 374 605,00	2 374 605,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 391 207,00	4 391 207,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	520 370,00	0,00	521 100,00	521 100,00	521 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	828 362,00	0,00	831 550,00	831 550,00	831 550,00
014	Atténuations de produits	26 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	189 296,70	0,00	176 910,70	176 910,70	176 910,70
Total des dépenses de gestion courante		1 564 528,70	0,00	1 533 060,70	1 533 060,70	1 533 060,70
66	Charges financières	102 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
67	Charges exceptionnelles	31 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 724 228,70	0,00	1 642 760,70	1 642 760,70	1 642 760,70
023	Virement à la section d'investissement (5)	273 456,88		298 618,63	298 618,63	298 618,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	75 091,42		75 222,67	75 222,67	75 222,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		348 548,30		373 841,30	373 841,30	373 841,30
TOTAL		2 072 777,00	0,00	2 016 602,00	2 016 602,00	2 016 602,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 016 602,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	32 150,00	0,00	32 380,00	32 380,00	32 380,00
73	Impôts et taxes	1 072 809,00	0,00	1 089 350,00	1 089 350,00	1 089 350,00
74	Dotations, subventions et participations	609 363,00	0,00	557 417,00	557 417,00	557 417,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 760 822,00	0,00	1 726 147,00	1 726 147,00	1 726 147,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	51 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 812 777,00	0,00	1 756 602,00	1 756 602,00	1 756 602,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		1 822 777,00	0,00	1 766 602,00	1 766 602,00	1 766 602,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

250 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 016 602,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

363 841,30

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 967,00	1 939,00	5 000,00	5 000,00	6 939,00
21	Immobilisations corporelles	1,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 934 777,76	987 895,11	721 270,89	721 270,89	1 709 166,00
	Total des dépenses d'équipement	1 940 745,76	989 834,11	741 270,89	741 270,89	1 731 105,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	616 500,00	0,00	619 500,00	619 500,00	619 500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
	Total des dépenses financières	630 500,00	0,00	633 500,00	633 500,00	633 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 571 245,76	989 834,11	1 374 770,89	1 374 770,89	2 364 605,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	999,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 999,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL	2 582 244,76	989 834,11	1 384 770,89	1 384 770,89	2 374 605,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 374 605,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	353 996,50	236 900,00	0,00	0,00	236 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	853 996,50	236 900,00	500 000,00	500 000,00	736 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	37 081,89	0,00	49 862,84	49 862,84	49 862,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	234 898,19	0,00	252 833,60	252 833,60	252 833,60
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	271 980,08	0,00	302 696,44	302 696,44	302 696,44
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 125 976,58	236 900,00	802 696,44	802 696,44	1 039 596,44
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	273 456,88		298 618,63	298 618,63	298 618,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	75 091,42		75 222,67	75 222,67	75 222,67
041	Opérations patrimoniales (4)	999,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	349 547,30		373 841,30	373 841,30	373 841,30
	TOTAL	1 475 523,88	236 900,00	1 176 537,74	1 176 537,74	1 413 437,74

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	961 167,26
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 374 605,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	363 841,30
--	-------------------

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	521 100,00		521 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	831 550,00		831 550,00
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	176 910,70		176 910,70
66	Charges financières	82 000,00	0,00	82 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	75 222,67	80 222,67
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	21 000,00		21 000,00
023	Virement à la section d'investissement		298 618,63	298 618,63
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 642 760,70	373 841,30	2 016 602,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 016 602,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	619 500,00	0,00	619 500,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 709 166,00		1 709 166,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	6 939,00	0,00	6 939,00
21	Immobilisations corporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00		14 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 364 605,00	10 000,00	2 374 605,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 374 605,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 380,00		32 380,00
72	Travaux en régie		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 089 350,00		1 089 350,00
74	Dotations, subventions et participations	557 417,00		557 417,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00	0,00	44 000,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	450,00	0,00	450,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	30 000,00	0,00	30 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 756 602,00	10 000,00	1 766 602,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	250 000,00
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 016 602,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 862,84	0,00	49 862,84
13	Subventions d'investissement	236 900,00	0,00	236 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		75 222,67	75 222,67
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		298 618,63	298 618,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		786 762,84	373 841,30	1 160 604,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	961 167,26
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	252 833,60
----------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 374 605,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	520 370,00	521 100,00	521 100,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	85 000,00	90 000,00	90 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	350,00	350,00	350,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	3 500,00	3 800,00	3 800,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Terrains	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	15 000,00	25 000,00	25 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61524	Bois et forêts	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	26 000,00	28 000,00	28 000,00
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 500,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements		100,00	100,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	20,00	20,00
62876	A un GFP de rattachement	3 500,00	4 000,00	4 000,00
62878	A d'autres organismes	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	28 000,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	100,00	100,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	100,00	130,00	130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	828 362,00	831 550,00	831 550,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	9 000,00	9 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6411	Personnel titulaire	500 000,00	500 000,00	500 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6413	Personnel non titulaire	50 612,00	50 000,00	50 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	32 500,00	32 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	350,00	350,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	26 500,00	3 500,00	3 500,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
739211	Attributions de compensation	25 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	189 296,70	176 910,70	176 910,70
6522	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	72,70	72,70	72,70
6531	Indemnités	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6532	Frais de mission	250,00	250,00	250,00
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 000,00	4 500,00	4 500,00
65548	Autres contributions	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	25 431,00	23 392,00	23 392,00
65733	Départements	400,00	400,00	400,00
657348	Autres communes	350,00	371,00	371,00
657361	Caisse des Ecoles	13 562,00	11 000,00	11 000,00
657362	CCAS	4 431,00	4 915,00	4 915,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	56 000,00	56 000,00	56 000,00
65888	Autres		10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 564 528,70	1 533 060,70	1 533 060,70
66	Charges financières (b)	102 000,00	82 000,00	82 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	80 000,00	80 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 700,00	1 700,00	1 700,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 724 228,70	1 642 760,70	1 642 760,70
023	Virement à la section d'investissement	273 456,88	298 618,63	298 618,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	75 091,42	75 222,67	75 222,67
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	75 091,42	75 222,67	75 222,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		348 548,30	373 841,30	373 841,30
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		348 548,30	373 841,30	373 841,30
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 072 777,00	2 016 602,00	2 016 602,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 016 602,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 150,00	32 380,00	32 380,00
7022	Coupes de bois	700,00	700,00	700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	10 500,00	10 700,00	10 700,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	300,00	400,00	400,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 700,00	1 700,00	1 700,00
70631	A caractère sportif	9 500,00	9 500,00	9 500,00
70632	A caractère de loisirs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	5 500,00	5 500,00	5 500,00
70688	Autres prestations de services	150,00	80,00	80,00
70878	par d'autres redevables	1 300,00	1 300,00	1 300,00
73	Impôts et taxes	1 072 809,00	1 089 350,00	1 089 350,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	599 080,00	621 974,00	621 974,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	435 729,00	432 376,00	432 376,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	23 000,00	20 000,00	20 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations, subventions et participations	609 363,00	557 417,00	557 417,00
7411	Dotation forfaitaire	282 538,00	282 223,00	282 223,00
74121	Dotation de solidarité rurale	176 724,00	130 000,00	130 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	36 786,00	30 000,00	30 000,00
744	FCTVA		4 693,00	4 693,00
74718	Autres	4 500,00	0,00	0,00
7473	Départements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
74748	Autres communes	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	12 579,00	12 779,00	12 779,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	66 156,00	68 642,00	68 642,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00	44 000,00	44 000,00
752	Revenus des immeubles	42 500,00	43 000,00	43 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 760 822,00	1 726 147,00	1 726 147,00
76	Produits financiers (b)	5,00	5,00	5,00
761	Produits de participations	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	450,00	450,00	450,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	200,00	200,00	200,00
7788	Produits exceptionnels divers	250,00	250,00	250,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	51 500,00	30 000,00	30 000,00
7875	Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnels	51 500,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 812 777,00	1 756 602,00	1 756 602,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 822 777,00	1 766 602,00	1 766 602,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	250 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 016 602,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 967,00	5 000,00	5 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	5 967,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1,00	15 000,00	15 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	1,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 172 (5)	91 967,25	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 173 (5)	214 220,00	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)	45 900,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	279 603,20	50 318,89	50 318,89
	Opération d'équipement n° 185 (5)	7 000,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 206 (5)	20 000,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 213 (5)	176 849,93	59 452,00	59 452,00
	Opération d'équipement n° 229 (5)	135 860,49	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 234 (5)	963 376,89	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 237 (5)		56 500,00	56 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 940 745,76	741 270,89	741 270,89
16	Emprunts et dettes assimilées	616 500,00	619 500,00	619 500,00
1641	Emprunts en euros	27 000,00	30 000,00	30 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	87 000,00	87 000,00	87 000,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	500 000,00	500 000,00	500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	2 500,00	2 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des dépenses financières		630 500,00	633 500,00	633 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 571 245,76	1 374 770,89	1 374 770,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	999,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	999,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		10 999,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 582 244,76	1 384 770,89	1 384 770,89

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	989 834,11
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 374 605,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	353 996,50	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	5 925,00	0,00	0,00
1322	Régions	1 138,50	0,00	0,00
1323	Départements	42 133,00	0,00	0,00
1328	Autres	10 400,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	172 500,00	0,00	0,00
1348	Autres	121 900,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		853 996,50	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 980,08	302 696,44	302 696,44
10222	F.C.T.V.A.	35 081,89	47 862,00	47 862,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 000,84	2 000,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	234 898,19	252 833,60	252 833,60
Total des recettes financières		271 980,08	302 696,44	302 696,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 125 976,58	802 696,44	802 696,44
021	Virement de la section de fonctionnement	273 456,88	298 618,63	298 618,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	75 091,42	75 222,67	75 222,67
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	39 885,83	40 017,08	40 017,08
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	21 145,28	21 145,28	21 145,28
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	14 060,31	14 060,31	14 060,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		348 548,30	373 841,30	373 841,30
041	Opérations patrimoniales (9)	999,00	0,00	0,00
13258	Autres groupements	999,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		349 547,30	373 841,30	373 841,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 475 523,88	1 176 537,74	1 176 537,74

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	236 900,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	961 167,26
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 374 605,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 172
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		970 607,22	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	7 034,54	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 034,54	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	963 572,68	0,00	30 000,00	30 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	18 476,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	278 748,22	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	44 898,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	366 842,80	0,00	16 000,00	16 000,00	
2182	Matériel de transport	5 120,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	150 653,51	0,00	4 000,00	4 000,00	
2184	Mobilier	83 821,27	0,00	5 000,00	5 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 012,88	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 173
LIBELLE : G.R.EGLISES BOTHOA/ST.NICOLAS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		219 182,99	^a 0,00	200 000,00	^b 200 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 756,92	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	1 756,92	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	217 426,07	0,00	200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	203 277,33	0,00	200 000,00	200 000,00	
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	14 148,74	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 176

LIBELLE : PISCINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		216 962,08	^a 0,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 586,20	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	21 586,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	195 375,88	0,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	194 650,86	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	725,02	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177
LIBELLE : G.R.BATIMENTS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 370 968,03	^a 38 659,94	50 318,89	^b 50 318,89	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 566,58	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	39 566,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 331 401,45	38 659,94	50 318,89	50 318,89	
2313	Constructions	1 331 401,45	38 659,94	50 318,89	50 318,89	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-88 978,83
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 185

LIBELLE : Reboisement

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		65 795,61	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	65 795,61	0,00	7 500,00	7 500,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	65 795,61	0,00	7 500,00	7 500,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 206
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		329 579,56	^a 0,00	50 000,00	^b 50 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	329 579,56	0,00	50 000,00	50 000,00	
2111	Terrains nus	192 567,72	0,00	50 000,00	50 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	52 353,36	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	61 888,48	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	22 770,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 213

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 586 414,77	^a 123 348,24	59 452,00	^b 59 452,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	4 057,55	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 057,55	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 925,17	0,00	7 000,00	7 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 197,96	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 435,20	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	4 501,01	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	1 650,48	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 140,52	0,00	7 000,00	7 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 567 432,05	123 348,24	52 452,00	52 452,00	
2313	Constructions	37 788,22	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 529 643,83	123 348,24	52 452,00	52 452,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-182 800,24
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 229
LIBELLE : Aménagement du camping municipal
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 245,94	^a 0,00	200 000,00	^b 200 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 245,94	0,00	200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	3 245,94	0,00	200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 234

LIBELLE : Atelier municipal

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		284 739,83	^a 825 886,93	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	61 460,06	0,00	30 000,00	30 000,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	14 196,52	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	47 263,54	0,00	10 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	223 279,77	825 886,93	10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	223 279,77	825 886,93	10 000,00	10 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 236 900,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	236 900,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	120 750,00	0,00
1348	Autres	116 150,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-628 986,93
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 237
LIBELLE : Aménagement bourg de Bothoa
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	56 500,00	^b 56 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	56 500,00	56 500,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	56 500,00	56 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 478 943,89									
1641 Emprunts en euros (total)					378 943,89									
0424105	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	01/12/1994		01/01/1995	148 637,79	R		5.8	4.66766		A	X	N	A-1
0424107	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	01/12/1994		01/01/1995	47 367,28	R		5.8	4.66766		A	X	N	A-1
7001974Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/10/1994		30/10/1995	182 938,82	F		6.5	6.93665		A	X	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					2 100 000,00									
060529	BANQUE FINANCEMENT ET TRESORERIE	28/12/2006		15/11/2009	1 800 000,00	F		5.12	4.51965		A	C	N	A-1
061529	BANQUE FINANCEMENT ET TRESORERIE	31/12/2009		15/11/2010	300 000,00	F		4.1	1.06812		A	C	N	A-1
Total général					2 478 943,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 409 111,09					114 039,71	68 262,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 111,09					27 039,71	2 680,69	0,00	0,00
0424105	N	0,00		56 344,66	7,00	R		4.66766	6 998,64	1 155,07	0,00	0,00
0424107	N	0,00		17 955,69	7,00	R		4.66766	2 230,30	368,09	0,00	0,00
7001974Z	N	0,00		17 810,74	1,75	F		6.93665	17 810,77	1 157,53	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		1 317 000,00					87 000,00	65 581,31	0,00	0,00
060529	N	0,00		1 125 000,00	14,83	F		4.51965	75 000,00	57 599,99	0,00	0,00
061529	N	0,00		192 000,00	15,83	F		1.06812	12 000,00	7 981,32	0,00	0,00
Total général		0,00		1 409 111,09					114 039,71	68 262,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 409 111,09					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	15	26/03/2007
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	26/03/2007
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	26/03/2007
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	26/03/2007

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		131 000,00	131 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 000,00	117 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	30 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	87 000,00	87 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 000,00	14 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00	14 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	131 000,00	989 834,11	D001 0,00	1 120 834,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		423 704,14	III 423 704,14
Ressources propres externes de l'année (a)		49 862,84	49 862,84
10222	Dotations, fonds divers et réserves	47 862,00	47 862,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,84	2 000,84
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		373 841,30	373 841,30
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	40 017,08	40 017,08
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	21 145,28	21 145,28
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	14 060,31	14 060,31
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	298 618,63	298 618,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	423 704,14	236 900,00	961 167,26	252 833,60	1 874 605,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 120 834,11
Ressources propres disponibles	IV 1 874 605,00
Solde	V = IV - II (6) + 753 770,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					123 337,28	86 662,54											1 685,29	2 981,46
Tiers RECUP Compta	2003	X	LOGEMENTS BSB	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	123 337,28	86 662,54	18,75	A	R		4,2	R		4,2	A-1		1 685,29	2 981,46
TOTAL GENERAL					123 337,28	86 662,54											1 685,29	2 981,46

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 756 602,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FUNCTIONNEMENT					
6558	2019.30	Participation contrat association OGEC maternelle	OGEC/ ECOLE SACRE COEUR	Associations	10 192,00
6558	2019.31	Participation contrat association OGEC élémentaire	OGEC/ ECOLE SACRE COEUR	Associations	13 200,00
65733	2019.27	Subvention FLAJ	DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	Départements	400,00
657348	2019.29	Participation RASED Rostrenen Acquisition WISC	CAISSE DES ECOLES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	167,00
657348	2019.28	Participation RASED Rostrenen frais de fonctionnement	CAISSE DES ECOLES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	204,00
657361	2019.25	Subvention équilibre caisse des écoles	CAISSE DES ECOLES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	11 000,00
657362	2019.26	Subvention CCAS	CCAS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	4 915,00
6574	2019.07	Subvention de fonctionnement Amicale laïque	AMICALE LAIQUE	Associations	3 509,00
6574	2019.12	Subvention de fonctionnement ANACR	ANACR LES AMIS DE LA RESISTANCE	Associations	59,00
6574	2019.09	Subvention de fonctionnement APEL Sacré Coeur	APEL ECOLE DU SACRE COEUR	Associations	1 728,00
6574	2019.20	Participation emploi associatif Judo	ARGOAT JUDO CLUB / MARESCA Salvatore Président	Associations	3 334,00
6574	2019.04	Subvention de fonctionnement Société de Chasse St Nicolas	ASS. COMM. CHASSEURS	Associations	192,00
6574	2019.24	Subvention Association foncière	ASSOCIATION FONCIERE	Autres	3 049,00
6574	2019.06	Subvention de fonctionnement Les Vendeurs de Vent	Association LES VENDEURS DE VENT	Associations	300,00
6574	2019.21	Participation emploi associatif animateur musée	ASSOCIATION MUSEE RURAL DE L'EDUCATION BOTHOA	Associations	5 026,00
6574	2019.22	Participation emploi associatif animateur culturel musée	ASSOCIATION MUSEE RURAL DE L'EDUCATION BOTHOA	Associations	5 000,00
6574	2019.15	Subvention de fonctionnement Comice agricole	COMICE AGRICOLE	Associations	850,00
6574	2019.01	Subvention de fonctionnement Entente basket Pélémiois	ENTENTE BASKET PELEMOIS	Associations	1 254,00
6574	2019.13	Subvention de fonctionnement FNACA	F.N.A.C.A	Associations	91,00
6574	2019.17	Subvention exceptionnelle classe de neige	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques	Associations	3 750,00
6574	2019.08	Subvention de fonctionnement FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques	Associations	3 509,00
6574	2019.10	Subvention de fonctionnement FSE CEG	FOYER SOCIO EDUCATIF	Associations	2 214,00
6574	2019.19	Subvention exceptionnelle hand adapté	HAND BALL PELEMOIS	Associations	400,00
6574	2019.02	Subvention de fonctionnement Handball pélémiois	HAND BALL PELEMOIS	Associations	3 349,00
6574	2019.05	Subvention de fonctionnement Les marcheurs du Pelem	LES MARCHEURS DU PELEM	Associations	308,00
6574	2019.14	Subvention de fonctionnement les Restos du Coeur	LES RESTAURANTS DU COEUR	Associations	150,00
6574	2019.11	Subvention de fonctionnement Outils en mains	L'OUTIL EN MAIN	Associations	540,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	2019.16	Subvention CAP SPORTS	OFFICE DES SPORTS	Associations	1 450,00
6574	2019.23	Participation emploi associatif animateur sportif	OFFICE DES SPORTS	Associations	9 000,00
6574	2019.18	Subvention animation TRAIL	TEAM DU PELEM	Associations	400,00
6574	2019.03	Subvention de fonctionnement USAP	UNION SPORTIVE ARGOAT PELEM	Associations	2 397,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses				
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3	0	3
Attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		12	1	13	12	0	12
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	1	1	2	2	0	2
Adjoint technique principal 1ère classe	C	6	0	6	6	0	6
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	0	0	0
Agent Spécialisé principal 1ère classe école maternelle	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		19	1	20	17	0	17

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 31/12/2002	BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	Société Française	123 337,28
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Kreiz Breizh	01/01/1993	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat de gendarmerie de St Nicolas du Pelem		Sans fiscalité propre	0,00
Syndicat d'Energie 22		Sans fiscalité propre	0,00
Syndicat Mixte d'Adduction d'eau Potable du Kreiz Breizh		Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Assainissement	Assainissement			21220321000068	SPIC	non
Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles			26220181700018	SPA	non
CCAS	CCAS			26220035500010	SPA	non

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 514 000,00	0,132	15,770	0,000	238 758,00	0,133
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 489 000,00	7,354	20,560	0,000	306 138,00	7,354
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	105 500,00	2,130	73,060	0,000	77 078,00	2,129
TOTAL	3 108 500,00	3,537			621 974,00	3,822

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 09/04/2019
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Pour : 13
Contre : 4
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 09/04/2019

Date de convocation : 02/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

LE CAËR Daniel, Maire	
BERNARD Christiane	
FRABOULET Solenn	
LAGADEC Guy	
PASCO Gérard Absent donnant procuration à BERNARD Christiane	
BOUDIAF Catherine	
JAN Anne-Marie Absente donnant procuration à BOUDIAF Catherine	
LUCAS Michel Absent	
LE ROUX Daniel	
ANDRE Denis	
FALHER Daniel	
CARMES Arnaud Absent donnant procuration à LE ROUX Daniel	
BOUJEANT Solène Absente	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LE GALL PAYSANT Magali	
LE BARS Michel	
LORGUILLOUX Karine	
QUERE Jean	
LE MEHAUTE Emmanuelle	
PERON Patrice	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2019 et de la publication le 12/04/2019.

A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 12/04/2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.28	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.29	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.32	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.33	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.35	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.36	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.37	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.38	A4 - Etat des provisions	X	
p.39	A5 - Etalement des provisions	X	
p.40	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.41	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.42	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.43	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.44	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.45	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.46	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.47	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.48	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.49	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.50	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.52	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.53	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.54	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.55	C1 - Etat du personnel	X	
p.57	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.58	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.59	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.60	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.61	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.62	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.63	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)